
	Plateau technique d'Imagerie Cellulaire	
	Règlement intérieur	

Ce règlement établit la bonne utilisation des services offerts par le plateau technique d'Imagerie du CRCT.

LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE SUR LE PLATEAU D'IMAGERIE CELLULAIRE

- Axio Vert A.1 (ZEISS)
- Vidéo Microscope : ZEISS « Cell Observer »
- Microscope Confocal :
 - ZEISS « LSM780 »
 - ZEISS « LSM880 Fast Airyscan »
- High-Content Screening :
 - Operetta CLS (Perkin Elmer)
- Multiplexage - Imageur :
 - Pheno-Cycler Fusion (AKOYA)
- Imagerie et analyse de cellules vivantes :
 - Incucyte S3

1 - ACCES AU PLATEAU D'IMAGERIE

Les équipes souhaitant utiliser les appareils du plateau doivent au préalable contacter la responsable du plateau.

8h-9h	9h-17h30	17h30-19h
Accès en autonomie		
	Formations, assistances...	

➤ Appareils en libre-service ou Assistance

Chaque nouvel utilisateur devra être initialement formé par le personnel du service sur le(s) système(s) qu'il souhaite utiliser. **Cette formation est obligatoire.**

Après formation et mise en autonomie, l'utilisateur pourra accéder au planning de réservation et gérer lui-même son compte (modification, suppression des réservations...).

Dans le cas d'un besoin d'assistance, il est impératif de contacter le personnel du plateau avant de se réserver en ligne.

Les réservations se font sur le site [site https://crct-grr.Inserm.lan](https://crct-grr.Inserm.lan). L'utilisateur doit choisir la ressource, préciser l'heure de début de réservation ainsi que sa durée. La **durée maximale de réservation est fixée à 2 heures par jour pour du fixe et 4 heures pour du live** (entre 8h00 et 19h00). Si nécessaire pour une réservation plus longue, il pourra demander une autorisation à la responsable. Les utilisateurs s'engagent à ne pas réserver de créneau plus de deux semaines à l'avance. En cas d'utilisation soutenue de l'appareil, contacter la responsable du plateau.

A chaque fin de séance, l'utilisateur devra remplir sur le logiciel « Suivi Utilisateur » installé sur chaque PC Machine, afin d'établir la facturation qui est automatisée.

En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur doit reporter cette modification sur le planning.
Cette modification peut être faite au plus tard 3h avant le début de la réservation.

Les utilisateurs extérieurs au CRCT n'ayant pas accès au planning de réservation doivent contacter les responsables du plateau.

2 - EXTINCTION ET NETTOYAGE DES APPAREILS

En fin de séance, l'utilisateur s'engage à suivre les protocoles de lavage et d'extinction indiqués à côté de chaque appareil. **Chacun est responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse l'appareil en fin de séance.** Le dernier utilisateur de la journée devra éteindre le système selon le protocole indiqué pour chaque appareil et fermer la porte.

3 - ENGAGEMENT DE VIGILANCE

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux personnels tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...).

4 - HYGIENE ET SECURITE

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...).

Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

5 - GESTION DES DONNEES

Chaque utilisateur doit transférer ses données sur le Share/99PoleTechno de sa propre équipe.
Aucune donnée n'est stockée sur le share du Pole Techno, à l'exception de l'Operetta, du Colombus et de l'IncucyteS3. Un mail sera envoyé par la responsable du plateau lorsque celle-ci le jugera nécessaire pour que les données soient récupérées dans un délai de 30 jours. **Au-delà de ce délai les données seront supprimées.**

6 - PUBLICATIONS

Conformément à la charte du Pôle technologique du CRCT, les utilisateurs s'engagent à citer le plateau soit dans les remerciements, soit dans la partie expérimentale des publications, soit à faire figurer le personnel du plateau en co-auteur selon l'implication dans le projet. **Les publications réalisées avec l'utilisation du service doivent être communiquées aux ingénieurs du plateau.**

Les responsables du plateau se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en cas de non-respect des règles énoncées dans le présent document.

Après lecture du document, l'utilisateur et le responsable scientifique du projet s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Plateau technique d'Imagerie Cellulaire

Laetitia Ligat

laetitia.ligat@inserm.fr

Tél : 05.82.74.15.92